

# LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ENTREPRENEURIAT - PARCOURS : INTRAPRENEURIAT ET MÉTIERS DU NUMÉRIQUE DANS LES ESPACES D'INNOVATION

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme** : Licence professionnelle

**Domaine ministériel** : Sciences, Technologies, Santé

**Mention** : Métiers de l'entrepreneuriat

## Objectifs



Former des cadres intermédiaires capables développer et de participer à des projets d'innovation de l'entreprise. Grâce à un écosystème dédié à l'innovation, un Faclab dans les locaux même de la formation ainsi qu'un espace de coworking réservés à l'idéation, des laboratoires UMR de recherche (SATIE, ETIS), des plateformes technologiques orientées prototypage et d'un living labs, le futur entrepreneur sera immergé en continu dans un ensemble d'espaces ouverts d'innovation.

## PLUS D'INFOS

**Durée** : 1 an

**Niveau d'étude** : BAC +3

### Public concerné

- \* Formation continue
- \* Formation en alternance

## Savoir faire et compétences

- \* Maîtriser toutes les techniques liées à l'électronique
- \* Connaître les technologies de l'information et de la communication
- \* Avoir l'esprit d'intrapreneuriat favorisant le démarrage de nouveaux projets
- \* Agir de façon transdisciplinaire
- \* Connaître des technologies connexes
- \* Avoir le sens de la négociation (négociation de contrats de maintenance)
- \* Pratiquer l'anglais technique

## Contenu de la formation

- \* 450 heures de formation
- \* 150 heures de projets tuteurés

## Rythme de l'alternance

- \* 3 jours en entreprise
- \* 2 jours à l'IUT
- \* 5 semaines de congés payés

## Entreprises d'accueil

- \* Orange
- \* AUF (Agence Universitaire de la Francophonie)
- \* Cosmetic Valley France
- \* L'agglomération Roissy Pays en France

## Contrôle des connaissances

La licence professionnelle est une formation annualisée.

**Mode de contrôle** : contrôle continu

**Traitement de l'absence à une épreuve d'examen** : toute absence à un contrôle des connaissances entraîne la note de zéro à ce contrôle. Dans le cas d'absence justifiée, l'étudiant devra prendre l'initiative de contacter l'enseignant concerné

dans un délai d'une semaine après son retour. L'enseignant pourra organiser une épreuve de rattrapage. Il n'est admis qu'un seul rattrapage par évaluation.

### **Mode d'obtention du diplôme de licence professionnelle :**

- \* la moyenne des notes des différentes UE, pondérées par les coefficients doit être supérieure ou égale à 10/20
- \* la moyenne des UE de professionnalisation (UE 4 Projet tuteuré et UE 5 Activités en entreprise), pondérée par les coefficients, doit être supérieure ou égale à 10/20

## **Conditions d'accès**

### **Après un bac+2**

- \* DUT GEII
- \* DUT MMI
- \* BTS SIO
- \* BTS SN
- \* BTS CIM
- \* BTS SE
- \* L2 des domaines sciences et techniques

### **Recrutement sur dossier.**

[Je crée mon dossier de candidature sur eCandidat](#)

## **Insertion professionnelle**

- \* électronicien systèmes embarqués
- \* électronicien automobile
- \* informaticien industriel
- \* gestionnaire de parc informatique

## **Composante**

Institut universitaire de technologie de Cergy-Pontoise

## **Lieu(x) de la formation**

Sarcelles